



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

### COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2010 AU SAPPEY

**Présents titulaires :** Pierre CUSIN, Patrick GUERINI, Gilles RIGAUD, Bernard JOUVENOZ, Claude NIQUILLE, Armand COSTA, Guy REBOIS, Joséphine RIVIERE, Gérard REIX, Laurent HERNICOT, Jacques SIBILLE, Annie CARRIER, Jean-Pierre DURET, Jean-François LARUAZ, Joëlle BLANC, M. Christine DUBOUCHET, Bernard BEYTRISON, Laurent BAUDET, Denis GENOUD, André LACHAVANNE, Odile MONTANT, Jacques TISSOT, Jean-Claude REY

**Présents suppléants votants :** Jean-Pierre BAILLARD, Alain BULLAT, Bernard CUSIN,

**Excusés :** Robert BURGNIARD, Eric VILAIN, Serge CHAMOT,

**Absents :** Jean-Marc BEAUQUIS, François VIGNY, Raymond MABUT, Bruno VERDONNET, Jean-Claude DEPREZ, Alexandra MEYER, Jean-Michel AILLOUD, Stéphane LANCOUD, Stéphanie THOMAS, Frédéric SANSA, Cédric BOLO, Erwan BELLARD,

**Procurations :** Claire SUBLET a donné procuration à Odile MONTANT  
Béatrice DUBET a donné procuration à Odile MONTANT

## SYNTHESE

### DELIBERATIONS

**OFFRES TOURISTIQUES - TARIFS PRODUITS GROUPES :** Les nouveaux tarifs pour des produits touristiques destinés aux groupes sont approuvés.

**REMBOURSEMENT DES PHOTOCOPIES ET DES FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS :** Afin de pouvoir réaliser des envois en nombre avec la machine à affranchir de la CCG le comité autorise le Président à signer une convention avec celle-ci.

### DIVERS

**FIN DES CONTRATS CAE :** le président informe le comité que l'Etat cessera de financer les 2 contrats CAE de la MDS en mars et avril 2011 et celui du SMS en juin ayant décidé de suspendre les CAE. Pour celui du SMS les financements ont diminué depuis début décembre 2010.

**ADHESION DES NOUVELLES COMMUNES :** l'arrêté préfectoral n° 2010-064 du 27 octobre 2010 entérine l'adhésion des nouvelles communes et porte le territoire du SMS à 27 communes.

**HORAIRE DES COMITES SYNDICAUX :** Pour répondre à des demandes de délégués le comité décide de fixer l'horaire des réunions des comités syndicaux à 19h00 au lieu de 18h30.

**GUIDE CREN :** Le projet de guide du patrimoine Naturel du Saleve au Vuache sera édité d'ici la fin 2010.

**FETE DES VERGERS** Le bilan de la journée du 14 novembre 2010 à Copponex (ferme de Chosal) a été présenté et a connu un franc succès.

**TRAVAUX NATURA 2000** de débroussaillage, de curage et création de mares dans les forêts communales du SAPPEY et de COLLONGES-SOUS-SALEVE par l'ONF sont terminés et ont été présentés au comité.

**INAUGURATION EXPOSITION TEMPORAIRE** sur « la grande zone Franche » est programmée le samedi 27 novembre à 11 heures à la Maison du Saleve.

**FOYER DE SKI DE FOND DE LA CROISSETTE :** Bernard JOUVENOZ, Maire d'Archamps, explique qu'il a sollicité les communes concernées et les conseillers généraux pour financer des travaux d'isolation du foyer.

**CIRCULATION AUTOMOBILE AU SALEVE :** le SMS a participé à une réunion de réflexion sur l'automobile au Saleve à l'initiative du GLCT du téléphérique.

### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Saleve : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

Monsieur Pierre GAL, maire du SAPPEY, accueille les membres du comité syndical en présentant succinctement sa commune, la plus haute du SMS, située à 900 mètres d'altitude.

Pierre CUSIN, président du SMS, remercie monsieur le maire de son accueil et précise que la commune a intégré le SMS il y a déjà 16 ans et ses délégués sont toujours très présents et actifs.

Il ouvre la séance et demande si des modifications sont à apporter au précédent compte rendu. Il demande également l'autorisation de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour.

### **La séance commence par un diaporama du bilan 2010 de la fréquentation, des animations de la Maison du Salève et des projets 2011 présenté par Estelle Couchouron.**

- Le bilan au 21 novembre fait apparaître une progression de 10% des visiteurs par rapport à l'année précédente (plus 32% d'individuels, moins 10% de groupes, plus 4% de scolaires et centres de loisirs et 1226 entrées gratuites) : 10 500 entrées au total.
- La nouvelle exposition temporaire « la grande zone franche » va être inaugurée en fin de semaine. Les expositions des Légendes du Salève et des Transports sont à la disposition des communes pour leurs mairies, bibliothèques.
- Les grands projets 2011 :
  - ✓ achat et mise en place d'audio guides pour améliorer la qualité des visites
  - ✓ adhésion à Léman sans frontières pour une période de 3 ans qui permettra de cibler le public de l'autre côté de la frontière
  - ✓ participation financière à l'embauche d'un agent pour le site EMPREINTES qui va travailler en collaboration avec la MDS pour proposer des produits touristiques adaptés aux groupes que sont les autocaristes, les clubs 3<sup>ème</sup> âge, les entreprises, les associations, les familles..).
  - ✓ Niveau de lecture jeunes enfants de l'exposition permanente.

Pierre CUSIN, remercie l'ensemble du personnel pour toutes ces animations et indique que le produit MDS doit s'enrichir régulièrement pour être toujours performant.

- Alain BULLAT précise que le projet audio guides est très important car c'est un super outil de promotion.
- Odile MONTANT, devant la diminution des groupes, demande aux délégués de faire de la publicité auprès de leurs associations et de leur préciser qu'une visite complète de la MDS peut durer 2 à 3 heures.
- Estelle COUCHOURON souligne le fait de bien informer les nouveaux habitants qui auront à la MDS la vision globale du territoire.

### **Le second diaporama présente l'état des connaissances sur le lynx et le chat sauvage au Salève par Benjamin Thiblot, stagiaire au SMS (BTA Faune Sauvage)**

Le lynx, espèce visée par Natura 2000, a disparu en 1821 et a été réintroduit dans le Jura Suisse en 1970. Le Salève semble être un lieu de passage pour ce félin entre Jura et Alpes. Les observations collectées dans la région par l'Office National de la Chasse ont été

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com). Site Internet : [www.maisondualeve.com](http://www.maisondualeve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

cartographiées et permettent de savoir que le Lynx est présent régulièrement sur le Salève depuis les années 90. Cela permet aussi d'identifier les corridors utilisés par l'espèce. Pour détecter la présence de l'animal sur le massif un piège photographique sera installé en fin d'année. De plus des pièges à poils pour détecter la présence de chats forestiers au Salève ont été posés.

Le SMS participe avec la CCG notamment aux travaux sur les corridors biologiques.

### DELIBERATION MAISON DU SALEVE

#### **OFFRES TOURISTIQUES - TARIFS PRODUITS GROUPES**

Afin de proposer une offre adaptée aux attentes des publics en groupes, la Maison du Salève met en place des produits touristiques à destination de différents types de groupes. Le président propose de créer les nouveaux tarifs selon le tableau ci-dessous :

PRODUIT	TARIF INDIVIDUEL ADULTE	TARIF INDIVIDUEL ENFANT	TARIF PROFESSIONNEL DU TOURISME	GRATUITES
<b>VISITE GUIDEE GOURMANDE</b>				<b>1 personne sur 20 Le ou les chauffeurs Enfants – de 6 ans</b>
Visite générale + accueil café ou goûter	10 €	6 €	8 €	
Visite générale + dégustation produits terroir	12€		10€	
<b>VISITE GUIDEE SIMPLE</b>				
			5€	
<b>BALADE NATURE ET PATRIMOINE</b>				
	5€ par personne			
<b>LOCATION DE SALLE + VISITE</b>				
Visite libre	gratuite			
Visite guidée	2.50 € par personne			
<b>PIQUE NIQUE PRODUITS DU TERROIR</b>				
	7€ par personne			

Les membres du comité syndical, à l'unanimité, acceptent les tarifs produits groupes pour les offres touristiques tels qu'ils sont proposés ci-dessus.

### DELIBERATION SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

#### **REMBOURSEMENT DES PHOTOCOPIES ET DES FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**

Par délibération n° 39 du 22 mai 2000 et n° 50 du 23 juin 2003, la Communauté de Communes du Genevois a autorisé le Syndicat Mixte du Salève à utiliser son photocopieur et sa machine à affranchir. La CCG facture au SMS, en fin d'année, le montant des dépenses effectuées sur le compteur du SMS et de la MAISON DU SALEVE.

La MDS, dans le cadre de sa promotion, fait des envois en nombre et a besoin pour cela de passer un contrat adapté avec la Poste. Le SMS n'étant pas propriétaire de la machine à affranchir, c'est le président de la CCG qui doit signer le contrat. La MDS pourra affranchir à des tarifs préférentiels les envois relatifs à ce contrat.

Le comité syndical, après avoir entendu cet exposé, à l'unanimité, autorise le SMS et la MDS à utiliser le photocopieur et la machine à affranchir de la CCG qui se fait rembourser en fin d'année. Il dit que

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

le président de la CCG, propriétaire de la machine à affranchir a signer le contrat des envois en nombre de la MDS et que les plis seront affranchis à la CCG.

### DIVERS

#### CONTRATS CAE PASSERELLE ET CAE

Le président rappelle qu'en mars 2009, deux agents en CAE passerelle ont été recrutés pour la Maison du Salève sur une base de 26 heures hebdomadaires chacun avec un remboursement de 90% par l'Etat.

Au mois de juin, un troisième agent en CAE a été recruté pour le SMS et plus particulièrement pour travailler avec l'agent technique. Il était engagé sur un contrat de 30 heures hebdomadaires remboursé à 95% par l'Etat sur un contrat renouvelable 24 mois.

Le recrutement de ces agents était nécessaire afin de mener à bien toutes les actions du SMS et de la MDS tout en ne grevant pas trop le budget de la collectivité.

Les 2 agents de la MDS étaient susceptibles d'obtenir un renouvellement pour une année mais fin 2010 l'Etat, faute de moyen, a supprimé les CAE. Seuls les contrats en cours sont encore indemnisés. Cela veut dire que fin mars 2011, ces deux agents ne bénéficieront plus de cette disposition et que leur embauche pose problème.

En ce qui concerne le contrat CAE du SMS, nous avons pu obtenir une prolongation de 6 mois mais avec un remboursement de 75% sur 20 heures sans être assuré qu'au mois de juin 2011, ce contrat bénéficie encore des mesures de l'Etat.

Alain BULLAT demande si l'on a déjà des solutions. Pierre CUSIN informe qu'effectivement le problème du financement se pose avec des interrogations sur l'augmentation de la cotisation 2011 des communes. Il précise que dans l'immédiat, il informe les délégués du problème financier qui va se poser mais qu'il faut également attendre la clôture du budget pour prendre une décision.

#### ADHESION DES NOUVELLES COMMUNES

Toutes les communes du SMS ont fait parvenir leur délibération. Monsieur le sous préfet a pris l'arrêté correspondant et le territoire du SMS s'étend sur 27 communes. Les nouvelles communes paieront leur cotisation dès 2011. Pour celles qui n'ont pas encore voté leurs délégués, il est demandé de le faire rapidement.

#### HORAIRES DE REUNION DES COMITES SYNDICAUX

Pierre CUSIN propose aux délégués de passer l'horaire du comité syndical à 19 heures au lieu de 18 heures 30, les réunions débutent toujours avec un quart d'heure de retard. Il propose de faire un essai et de revenir à l'horaire initial si ça ne convient pas.

#### GUIDE CREN

Le guide des richesses naturelles du Salève et du Vuache qui sera mis en vente au pris de 6€ est présenté.

#### FETE DES VERGERS

Eric DÜRR présente le diaporama de la manifestation qui a remporté un franc succès grâce à un programme autour de la pomme très riche et un site remarquable.

#### TRAVAUX NATURA 2000

Eric DÜRR présente des photos des travaux effectués par l'ONF sur les clairières et les mares du Sappey et de Collonges-sous-Salève ainsi que sur une forêt de pins à Crochet étouffée par le taillis.

#### INAUGURATION EXPOSITION TEMPORAIRE « la grande zone franche »

Inauguration le samedi 27 novembre. Tous les délégués sont conviés.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



---

## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

### **FOYER DE SKI DE FOND DE LA CROISSETTE**

Bernard JOUVENOZ informe l'assemblée, qu'en tant que propriétaire, la mairie d'Archamps souhaite réaliser des travaux au foyer de ski de fond notamment l'isolation du bâtiment. Une réunion a été organisée avec les conseillers généraux, les maires de la Muraz et Collonges et le SMS. Le montant des travaux est estimé à 50 000 €. Une subvention sera demandée au conseil général et au fonds montagne.

Les élus s'interrogent sur le devenir du foyer de ski de fond et notamment son usage hors période hivernale.

### **CIRCULATION AUTOMOBILE AU SALEVE**

Le SMS a été convié par M. GIACOMINI, président du GLCT Téléphérique, à une réunion sur la circulation automobile au Salève et a participé au débat.

La séance est levée à 21h00 et l'assemblée est conviée à un buffet des produits du terroir offert par la commune du Sappey.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Saleve : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Saleve : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)